



Argentan Intercom (Siren : 200042513)

## FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

### Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Argentan
Arrondissement	Argentan
Département	Orne
Interdépartemental	non

### Date de création

Date de création	01/01/2014
Date d'effet	01/01/2014

### Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	

### Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	MAISON DES ENTREPRISES ET DES TERRITOIRES
Numéro et libellé dans la voie	12 ROUTE DE SEES
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	61200 ARGENTAN
Téléphone	02 33 12 25 25
Fax	02 33 12 25 26
Courriel	cdc.pays.argentan.@wanadoo.fr
Site internet	

### Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

### Population

Population totale regroupée	24 683
Densité moyenne	77,93

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 33

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
61	Argentan (216100065)	14 870
61	Aunou-le-Faucon (216100149)	247
61	Bailleul (216100230)	634
61	Boischampré (200049757)	1 229
61	Brieux (216100628)	88
61	Commeaux (216101147)	138
61	Coudehard (216101204)	92
61	Coulonces (216101238)	218
61	Ecorches (216101527)	91
61	Fontaine-les-Bassets (216101717)	112
61	Fontenai-sur-Orne (216101733)	254
61	Guèprei (216101972)	160
61	Juvigny-sur-Orne (216102129)	117
61	Louvières-en-Auge (216102384)	80
61	Merri (216102764)	167
61	Montabard (216102830)	302
61	Mont-Ormel (216102897)	59
61	Montreuil-la-Cambe (216102913)	83
61	Moulins-sur-Orne (216102988)	314
61	Neauphe-sur-Dive (216103028)	144
61	Nécy (216103036)	525
61	Occagnes (216103143)	637
61	Ommoy (216103168)	117
61	Ri (216103499)	165
61	Rônai (216103523)	158
61	Sai (216103580)	233
61	Saint-Gervais-des-Sablons (216103994)	68
61	Saint-Lambert-sur-Dive (216104133)	149
61	Sarceaux (216104620)	967
61	Sévigny (216104729)	333
61	Tournai-sur-Dive (216104901)	324
61	Trun (216104943)	1 381
61	Villedieu-lès-Bailleul (216105056)	227

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 31

Compétences exercées par le groupement

<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assainissement collectif <i>toute la compétence</i></li> <li>- Assainissement non collectif <i>toute la compétence</i></li> <li>- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte et traitement des ordures ménagères sauf l'aménagement, l'entretien et le maintien en propreté des espaces réservés aux containers (collecte sélective et ordures ménagères) sans préjudice des compétences exercées par le SITCOM</i></li> <li>- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte et traitement des ordures ménagères sauf l'aménagement, l'entretien et le maintien en propreté des espaces réservés aux containers (collecte sélective et ordures ménagères) sans préjudice des compétences exercées par le SITCOM</i></li> <li>- Autres actions environnementales <i>Toute la compétence:sauf par convention, la maîtrise d'ouvrage du projet "au fil de l'Orne" dont la conception, la réalisation et l'entretien futur (investissement et fonctionnement) sont pris en charge par la commune d'Argentan.sauf les espaces verts qui restent de la compétence.</i></li> </ul>
<p>Sanitaires et social</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aide sociale facultative <i>Prise en charge des différentiels de prix pour les services culturels, sportifs, sociaux et de loisirs proposés par les communes aux ressortissants de la communauté de communes.</i></li> <li>- Action sociale <i>a)La gestion de l'aide sociale légale est assurée par le centre intercommunal d'action sociale.Les communes garderont la gestion de l'aide sociale facultative et, dans ce cadre, chaque C.C.A.S. - qui restera propriétaire de ses biens- pourra accorder des aides particulières.b) Etude, réalisation et gestion de locaux destinés à l'accueil des personnes âgées ou handicapées, dépendantes ou non, sur terrain propriété de la communauté de communes.</i></li> </ul>
<p>Développement et aménagement économique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique <i>DOMAINE ECONOMIQUE POUR TOUT PROJET NECESSITANT LA CREATION D'UNE NOUVELLE ZONE INDUSTRIELLE ET ARTISANALE DE L'EXTENSION DES ZONES EXISTANTES. LES COMMUNES MEMBRES GARDERONT LA MAITRISE DES ZONES D'ACTIVITES ACTUELLES POUR LESQUELLES ELLES ONT REALISE DES INVESTISSEMENTS ET QUI SERONT REPERTORIEES DANS L'INVENTAIRE COMMUNAUTAIRE. L'ELABORATION D'UN INVENTAIRE PRENANT EN COMPTE LES ZONES D'ACTIVITES EXISTANTES.</i></li> <li>- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) <i>a) toutes nouvelles actions ayant pour ob jet de favoriser le maintien, l'extension ou l'accueil des activités économiques, qu'elles soient industrielles, commerciales ou artisanalesb) l'adhésion à tousorganismes destinés à promouvoir le développement économiquec) l'aide au maintien et au développement de l'agricultured) l'acquisition, la location, l'aménagement et l'équipement de terrains ou d'immeubles pour des activités commerciales, artisanales ou industrielles. Lescommunes conservent la maîtrise et la gestion des réseaux et des sources d'nergie (eau, gaz, électricité, télécommunications)</i></li> </ul>
<p>Développement et aménagement social et culturel</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs <i>-Aménagement, entretien (investissement et fonctionnement inclus), gestion de la médiathèque et de l'école de musique, danse et théâtre (par gestion s'entend la gestion financière, pédagogique et culturelle de ces deux établissements)</i></li> <li>- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs <i>-aménagement, entretien (investissement et fonctionnement inclus) et gestion du centre aquatique (par gestion s'entend la gestion financière de l'établissement, la répartition de son occupation, la gestion des animations destinées au grand public)</i></li> </ul>

#### - Etablissements scolaires

*SCOLAIRE 1° La communauté de communes de La Vallée de la Dives est compétente pour la scolarisation des enfants dans les écoles publiques préélémentaires et élémentaires situées sur son territoire. 2° Elle prend obligatoirement à sa charge notamment les frais de fonctionnement de ces écoles qui sont habituellement dévolus aux communes, y compris les dépenses liées aux activités périscolaires organisées par ces écoles ou dans ces écoles. 3° Elle prend également à sa charge les dépenses d'investissement qu'elle estime nécessaires pour l'accomplissement de cette compétence telle qu'elle est définie au 1°). 4° Elle peut, si elle le souhaite, de manière facultative, passer des conventions en toute matière scolaire avec des collectivités ou organismes publics ou privés.*

#### - Activités péri-scolaires

#### - Activités culturelles ou socioculturelles

*CULTURE ET LOISIRS Construction, entretien et fonctionnement d'équipement culturels, sportifs et charges inhérentes aux activités culturelles, tant en période scolaire que périscolaire, pour toute innovation par rapport à ce qui existe à ce jour.*

#### - Activités sportives

#### Aménagement de l'espace

#### - Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

#### - Plans locaux d'urbanisme

*En matière d'urbanisme, l'élaboration et la révision des documents d'urbanisme adaptés au territoire des communes membres pour celles qui souhaitent se munir de documents d'urbanisme, cartes communales ou PLU. L'instruction des dossiers de permis de construire ou certificat d'urbanisme restant du ressort et à la charge des communes.*

#### - Etudes et programmation

#### - Délivrance des autorisations d'occupation du sol (Permis de construire...)

*Toute la compétence et notamment: Etude et élaboration des schémas directeurs, des plans locaux d'urbanisme, délivrance des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols.*

#### Voirie

#### - Création, aménagement, entretien de la voirie

*Toute la compétence et notamment: - tous travaux d'aménagement urbains nouveaux, de gros entretien, d'entretien ayant pour objet de maintenir en état les emprises de la route (chaussées et dépendances) affectées aux besoins de la circulation terrestre: patrimoine, entretien chaussée, trottoirs, élagage et faucardement des haies jouxtant les voies et signalisation. - la signalisation verticale et horizontale, de police, directionnelle et informative étant entendu que pour ce qui concerne la signalisation informative, la CDC devra obtenir l'accord de la commune concernée. - la gestion des eaux pluviales (fossés, canalisations, ouvrages d'art) uniquement dans l'emprise des routes.*

#### - Parcs de stationnement

*La création, l'aménagement et la gestion des parkings.*

#### Développement touristique

#### - Tourisme

*Réalisation de circuits de randonnée intercommunaux.*

#### Logement et habitat

#### - Programme local de l'habitat

#### - Politique du logement social

*Toutes les compétences et notamment: -garantie des emprunts et participations financières nécessaires à la construction et à la réhabilitation-gestion des demandes d'attribution de logements locatifs appartenant aux organismes logeurs dans les communes de la communauté de communes. -construction et réhabilitation des logements sauf ceux appartenant déjà aux communes à moins qu'ils ne soient cédés à la communauté de communes. - opération liée à l'ANRU*

#### - Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire

*Toutes les compétences et notamment: -garantie des emprunts et participations financières nécessaires à la construction et à la réhabilitation-gestion des demandes d'attribution de logements locatifs appartenant aux organismes logeurs dans les communes de la communauté de communes. -construction et réhabilitation des logements sauf ceux appartenant déjà aux communes à moins qu'ils ne soient cédés à la communauté de communes. - opération liée à l'ANRU*

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

*Mise en oeuvre d'un Programme d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et de tous les dispositifs pouvant s'y substituer.*

- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre

*Toutes les compétences et notamment: -garantie des emprunts et participations financières nécessaires à la construction et à la réhabilitation-gestion des demandes d'attribution de logements locatifs appartenant aux organismes logeurs dans les communes de la communauté de communes. -construction et réhabilitation des logements sauf ceux appartenant déjà aux communes à moins qu'ils ne soient cédés à la communauté de communes. - opération liée à l'ANRU*

Autres

- Gestion de personnel (policiers-municipaux et garde-champêtre...)

*Tout personnel, qu'il soit administratif ou technique, recruté par la communauté de communes pourra être mis à la disposition des communes par convention.*

- Gestion d'un centre de secours

*Service de secours et d'incendie incluant : - le contingent départemental incendie des communes membres - les frais d'investissement de la construction d'une caserne de pompiers à Trun -sous réserve de l'accord des Services d'Incendie et de Secours du Département - les frais de fonctionnement du Centre de Secours de Trun*

- Autres

*compétences facultatives: - éclairage public: toute la compétence sauf les interventions d'électrification et d'enfouissement et tous travaux de création, d'extension et d'entretien d'éclairage sur le domaine privé de la commune. - incendie: toute la compétence.*

Voirie

- Signalisation

*Elle prend également à sa charge les dépenses de signalisation routière obligatoire.*

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
61	SITCOM DE LA REGION D'ARGENTAN (200045110)	SM fermé	54 593

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)